
INFORMATIONS SUR LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES RENTREE SCOLAIRE 2025 - 2026

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre au Lycée Granvelle pour l'année scolaire 2025/2026.

Le fonctionnement du lycée repose sur le triptyque « APPRENANT–ENSEIGNANT–PARENT ». L'Enseignant et le Parent contribuent ensemble à la réussite de l'Apprenant.

Votre implication est donc essentielle :

- *au sein des différents conseils et commissions, qui rythment l'année scolaire ;*
- *au sein des conseils de classe ;*
- *au sein de groupes de travail spécifiques à l'établissement (« aide à la réflexion et à l'action » ...)*

Une réunion d'information sur les modalités d'élections et de représentations, en présence de parents élus en 2024/2025 et de Madame la Proviseure et/ou Madame la Proviseure adjointe, est prévue la première quinzaine de la rentrée.

N'hésitez pas à consulter le site du lycée pour plus d'informations.

<http://granvelle.educagri.fr>

Les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration